



COLLEGE SAINT JOSEPH GUERLEDAN

APPRENDRE EN CONFIANCE

Collège Saint-Joseph
1 rue du Lac Mûr de Bretagne
22530 GUERLEDAN
Tél : 02 96 28 50 76
Mail : col22.stjo.mur@e-c.bzh
Site Internet : www.stjomur.net

CIRCULAIRE DE RENTREE 2022 / 6EME

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-jointes quelques informations nécessaires pour préparer la prochaine rentrée scolaire.

1- Rentrée des élèves :

Le Jeudi 1er septembre à partir de 8h40 pour les élèves de 6^{ème}

Le Vendredi 2 septembre à partir de 8h40 pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

2- Horaires de cours pour toutes les classes :

- Lundi – mardi – jeudi – vendredi : matin : 8h40 à 12h00 ou 12h25, après-midi : 13h50 à 16h40
- Mercredi matin : 8h40 à 12h25

3- Communication :

Vous recevrez à la rentrée des identifiants pour pouvoir vous connecter sur Pronote et ainsi consulter régulièrement l'évolution des résultats, le cahier de textes et utiliser la messagerie. L'année scolaire sera divisée en trois trimestres. A l'issue de chaque période, vous trouverez sur Pronote le bulletin scolaire. Si vous désirez rencontrer un ou des professeurs, n'hésitez pas à prendre contact (téléphone, messagerie...).

Une réunion d'information aura lieu en début d'année scolaire.

- Absences et retard :

La scolarité est obligatoire : toute absence doit impérativement être signalée au bureau de la vie scolaire par téléphone avant 9h00

- Le règlement intérieur est présenté par le professeur principal en début d'année. L'inscription implique obligatoirement l'adhésion au dit règlement.

4- Livres scolaires :

Les manuels scolaires sont gratuits et fournis par le collège. Ils doivent être tous couverts après leur remise à la rentrée. Les détériorations ou pertes seront facturées à la famille à hauteur de 15 € par manuel.

5- Fournitures scolaires :

La liste est jointe à ce courrier et est également disponible sur notre site Internet.

6- Tenue de sport :

La tenue de sport est obligatoire. Elle comprend :

- Un maillot ou tee-shirt, short et/ou survêtement
- Des chaussettes, chaussures de sport
- Déodorant en spray interdit.

Il est recommandé de ne porter aucun objet de valeur (montre, gourmette, vêtements ou chaussures de marque...) les jours où il y a cours d'EPS. En cas de disparition, l'établissement décline toute responsabilité.

7- Assurance :

Un contrat collectif est souscrit par l'établissement scolaire à la Mutuelle Saint-Christophe, votre enfant bénéficie d'une protection complète.

8- Classe découverte :

Les élèves partiront du 5 au 7 septembre en classe découverte à la base de Plein Air de Guerlédan. L'objectif est de faciliter l'intégration et de favoriser la rencontre avec l'équipe pédagogique. Le coût du séjour s'élèvera à 150 € par élève environ. Il correspond aux activités, à la restauration et aux nuitées. L'APEL participant chaque année au financement des séjours des élèves, le montant à la charge des familles sera d'environ 110 €.

Toutefois, selon les normes sanitaires qui nous pourraient nous être imposées à la rentrée, il se peut que l'hébergement ne soit pas possible. Dans ce cas, le coût du séjour serait moindre. Le montant, les modalités de paiement ainsi que le planning vous seront communiqués dès la rentrée.

9- Informations :

Chaque semaine, un « flash parents » vous informe de l'actualité du collège sur Pronote.

10- Informations bourses :

Dans le cadre de l'aide aux études secondaires, vous pouvez bénéficier de bourses nationales et/ou départementales. Les dossiers seront distribués début septembre.

11- Transports scolaires :

Inscription uniquement en ligne, sur www.breizhgo.bzh jusqu'au 18 juillet (sauf pour les 2 lignes de transport privé de Neulliac-Kergrist et de Corlay).

12- Contribution 2022-2023 :

Au titre de la revalorisation de la contribution des familles, elle s'élèvera à 36 €/ mois. Le prix du repas sera de 5.10 €.

13- Vacances scolaires (sauf rectifications) :

- Toussaint : du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre 2022
- Noël : du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier 2023
- Février : du samedi 11 au dimanche 26 février 2023
- Pâques : du samedi 15 avril au lundi 1^{er} mai 2023
- Été : samedi 8 juillet 2023

En espérant avoir répondu à vos attentes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre entière disponibilité afin que cette rentrée s'effectue dans les meilleures conditions.